

bemôbi

VIVEZ DURABLEMENT VOTRE MOBILITÉ

DOSSIER
DE PRESSE

LA POSTE CRÉE BEMOBI

Nouvelle référence dédiée
à la mobilité durable,
au service des entreprises
et des collectivités publiques



LA POSTE
SOLUTIONS BUSINESS

LA POSTE RENFORCE SON OFFRE SUR LE MARCHÉ DE L'ÉCOMOBILITÉ AVEC **BEMOBI**

La Poste rassemble les offres de ses 3 filiales - Greenovia, Véhiposte et Mobigreen - pour donner naissance à Bemobi, nouvelle référence dédiée à la mobilité durable, au service des entreprises et des collectivités publiques. Bemobi devient ainsi l'unique solution du marché couvrant l'ensemble des problématiques écomobilité. La création de Bemobi s'accompagne de deux nouvelles offres de service : covoiturage et autopartage. L'objectif de Bemobi : devenir le leader du marché de l'écomobilité à horizon 2020 en proposant de nouvelles formes de mobilité durable et collaborative.

Engagée depuis plus de 10 ans dans la transition énergétique, et disposant de la plus grande flotte de véhicules en France, La Poste a toute légitimité et savoir-faire pour conseiller des entreprises du secteur public ou privé sur les problématiques de mobilité durable.

Avec Bemobi, La Poste accompagne les entreprises et collectivités engagées dans une démarche de développement responsable, mais aussi assujetties à une législation de plus en plus contraignante, notamment en matière de déplacements et de flotte. Sur le seul aspect économique, la mobilité est devenue le 2^{ème} poste de coût des entreprises, après les rémunérations. Les déplacements sont également source de nuisances : pollution de l'air, encombrement de la voirie, bruit, perte de temps...

Pour améliorer le bilan économique, environnemental et social de la mobilité, il faut en repenser les modalités. C'est tout le sens de l'écomobilité.

L'OFFRE DE BEMOBI EST UNE OFFRE D'ÉCOMOBILITÉ À 360°, STRUCTURÉE EN 3 DOMAINES :

- **Le conseil**, pour comprendre et manager sa mobilité : optimiser ses déplacements professionnels, son parc de véhicules, les déplacements domicile-travail de ses collaborateurs, et définir un plan d'action parfaitement adapté,
- **La gestion**, et l'optimisation des flottes, multi-sites, multi-segments et multi-énergies : gestion pour compte tout au long du cycle de vie des véhicules (fleet management), analyse de l'existant et élaboration de plans d'actions concrets et mesurables (restitution/revente télématique embarquée, outil d'aide au pilotage de la sinistralité...).
- **La formation**, pour changer les comportements des conducteurs : réduire l'accidentologie, réaliser des économies et se conformer à la réglementation en matière de prévention des risques professionnels,

L'offre *Bemobi* se positionne par ailleurs sur toutes les formes de mobilité durable qui demain pourront émerger, pour tous les types de véhicules, y compris les vélos et pour tous les publics, y compris les particuliers.

« Nous sommes au début d'une nouvelle ère, celle de l'écomobilité. L'offre Bemobi a pour ambition de participer au développement de ce marché grâce à son expérience de plusieurs années de gestion du parc automobile du Groupe La Poste. Nous avons donc toute légitimité pour conseiller des entreprises du secteur public ou privé et des collectivités sur leur problématique déplacement et flotte puisque nous avons déjà testé sur le terrain l'ensemble des solutions que nous préconisons à nos clients. »

Frédéric Delaval – Directeur Général de L'unité d'affaires Ecomobilité de La Poste

NOUVEAUTÉ

BEMOBI s'étoffe dès aujourd'hui avec deux nouvelles offres de mobilité collaborative, à usage professionnel, en partenariat avec **WayzUp** pour le covoiturage, et **Mobility Tech Green** pour l'autopartage. Objectif : réduire l'autosolisme, en écho notamment à la Loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte qui oblige les grandes entreprises à établir au plus tard en 2018 un plan de mobilité * .

Au-delà de cette obligation réglementaire, toutes les entreprises de taille plus modeste, les collectivités territoriales et les administrations, ont intérêt à utiliser des solutions de mobilité collaborative, pour des bénéfices évidents sur le plan économique, environnemental et sociétal.

La Poste, qui conseillait déjà ses clients en terme de politique de mobilité, va pouvoir désormais les accompagner également dans la mise en œuvre de solutions de covoiturage et d'autopartage pour les usages professionnels, et ce, de bout en bout : solution technique, paramétrage des systèmes d'information, gestion de projet, conduite du changement favorisant une adoption rapide par les futurs utilisateurs, formation des utilisateurs, organisation de campagnes d'animation, etc.



* Plan de mobilité (anciennement nommé plan de déplacement entreprises), permettant après une phase d'étude d'identifier à minima 3 actions permettant de réduire l'autosolisme

SELON L'ADEME

- Le secteur des transports est le **1^{er}** consommateur de produits pétroliers et le **1^{er}** émetteur de gaz à effet de serre.
- Les **3 / 4** des déplacements domicile-travail se font en voiture.
- **12** millions de tonnes de CO₂ sont émis par ces déplacements, ce qui représente le **1^{er}** poste d'émissions de gaz à effet de serre des activités de bureau.
- Les transports sont aussi la **1^{ère}** source de nuisance sonore en ville.
- Alors que **50%** des déplacements en voiture se font dans un rayon inférieur à **3km**, la mobilité représente le **2^{ème}** poste de dépense des entreprises et des collectivités.

BEMOBI

- Bemobi Conseil capitalise son savoir-faire sur la mise en place de **80** plans de mobilité externes et internes Groupe la Poste.
- Plus de **35 000** déplacements quotidiens diagnostiqués, soit des gains estimés à **1 700** tonnes CO².
- Bemobi Formation a formé plus de **80 000** postiers à l'écoconduite.
- Plus de **60 000** véhicules en gestion quotidienne.
- Bemobi Gestion partage son expertise de la **1^{ère}** flotte de véhicules en France et de véhicules électriques au monde : celle de La Poste avec près de **30 000** véhicules électriques utilisés tous les jours, partout, par les facteurs.

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : INCONTOURNABLE POUR LES ENTREPRISES & LES COLLECTIVITÉS

Dans le cadre de la Loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, les entreprises regroupant plus de 100 collaborateurs sur un même site ont pour obligation d'établir un plan de mobilité avant le 1^{er} janvier 2018. Objectifs : améliorer les déplacements des collaborateurs et visiteurs d'un établissement en encourageant l'utilisation des transports en commun, le recours au covoiturage, favorisant ainsi la diminution de l'autosolisme.

La France s'est d'ailleurs fixé comme objectif de réduire de 20% ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2020. Cet objectif implique la mise en place d'actions et d'offres concrètes et facilement opérables comme le développement de services d'autopartage et de covoiturage.

BEMOBI, UNE GAMME COMPLÈTE DE SERVICES POUR OPTIMISER LES PERFORMANCES EN MATIÈRE D'ÉCOMOBILITÉ

BEMOBI CONSEIL – EX GREENOVIA

Conseil en écomobilité auprès des entreprises et collectivités, destiné à faire de la stratégie transport et mobilité responsable un levier d'efficacité économique et environnementale.



Bemobi Conseil propose des prestations sur mesure visant à optimiser les flottes de véhicules et la mobilité des collaborateurs : diagnostic et plan d'actions, audit énergétique, étude pour des infrastructures de recharge...

« Nos clients sont de plus en plus matures dans le déploiement des solutions que l'on préconise et certains sont même proactifs et viennent nous voir pour compléter leur dispositif. » - Frédéric Delaval – Directeur Général de l'unité d'affaires écomobilité de La Poste

Chiffres clés

- **70 000** véhicules diagnostiqués.
- Capitalisation sur plus de **80** plans de déplacements d'entreprises, inter-entreprises regroupant **35 000** individus.
- L'étude de **2 500** emplacements pour installation d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques.
- Près de **7 500** véhicules audités dans le cadre des audits énergétiques réglementaires EN 16247-4, en 2015.

Offres

- **Déplacements** : Diagnostic 360°, Plan de mobilité entreprise et inter entreprise.
- **Parc** : Diagnostic 360°, Plan d'optimisation, Audit énergétique.
- **Infrastructures** : Etude d'opportunité et de faisabilité d'implantation de stations d'avitaillement multi énergies, GNV et d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques.

Bénéfices

- **Réaliser des économies et optimiser ses futurs investissements** : Réaliser des économies en identifiant des leviers spécifiques à son organisation et déployer un plan réellement adapté à son environnement.
- **Se conformer à la réglementation** : Audit énergétique obligatoire, Circulaire Premier Ministre, Loi de transition énergétique, tels sont les exemples de réglementation imposant aux entreprises, collectivités et administrations des actions concrètes sur leur mobilité.
- **Optimiser ses émissions de Gaz à Effet de Serre** : Par l'évitement ou l'optimisation des déplacements, les actions Bemobi permettent en moyenne de diminuer l'autosolisme de 15%.

BEMOBI GESTION – EX VEHIPOSTE

Loueur de référence du Groupe La Poste avec plus de 60 000 véhicules.

Cette flotte, utilisée de manière contraignante et atypique, requiert tous les degrés d'expertise nécessaires à sa gestion, à son optimisation et à la maîtrise de ses coûts. En s'appuyant sur ce savoir-faire, Bemobi Gestion propose à ses clients l'offre de fleet management la plus complète du marché.



Grâce à son indépendance vis à vis des constructeurs automobiles, l'offre Bemobi Gestion bénéficie d'une crédibilité maximum lorsqu'elle délivre des préconisations de gestion de parc à ses clients.

« L'offre Bemobi Gestion a aussi développé un savoir-faire en matière de véhicules électriques. La Poste possède l'un des plus grands parcs de véhicules électriques au monde. Et comme les premiers véhicules datent de 2011, nous disposons d'un retour d'expérience unique sur le marché », Frédéric Delaval – Directeur Général de l'unité d'affaires écomobilité de La Poste

Chiffres clés

- Plus de **60 000** véhicules en gestion.
- **550 000** appels d'utilisateurs annuels.
- **1 000** véhicules équipés de boîtiers télématiques.
- **4 000** sites en gestion.

Les offres

- **Fleet management :**
Appelée également gestion pour compte, la gestion externalisée de la flotte concerne tous types de véhicules (Scooter, VL, VU, PL...) pour l'ensemble des besoins (entretien, carburant, revente etc.) et inclut la mise à disposition d'un outil de pilotage (interface web et appli mobile).
- **Télématique embarquée :**
Système de gestion permettant, avec ou sans géolocalisation, de mesurer durablement les gains en matière de gestion de flotte, d'anticiper les comportements au volant et d'agir sur les coûts techniques et humains.
- **Outil de pilotage des frais de restitution :**
Application mobile de visualisation des photos conducteurs.
- **Outil de pilotage des accidents de la circulation :**
Plateforme destinée aux entretiens post accident, pour mieux comprendre et prévenir le risque.

BEMOBI FORMATION – EX MOBIGREEN

Organisme de formation spécialisé dans le changement de comportement des conducteurs : la gestion de flotte est une source de réduction des coûts mais elle nécessite une politique de transformation des usages de l'ensemble des acteurs de l'entreprise (dirigeants, managers, gestionnaire de parc et conducteurs).



« Les collaborateurs font leur stage dans un cadre professionnel mais ils conduisent aussi dans un cadre privé. Faire des économies grâce à une conduite responsable, c'est intéressant pour tout le monde. C'est un levier de motivation supplémentaire. » - Frédéric Delaval – Directeur Général de l'unité d'affaires écomobilité de La Poste

Chiffres clés

- **50 000** conducteurs formés en plus des collaborateurs du Groupe La Poste.
- Coût moyen d'un véhicule de société : **10 000 €** net par an.
- **40 %** du TCO (Total Cost of Ownership) est comportemental.
- **100 000** accidents / an avec arrêt liés aux déplacements domicile-travail.

Offres

Formations sur simulateurs et lors d'ateliers thématiques, en groupe ou individuel :

- **Animation et sensibilisation.**
- **Formation à l'écoconduite.**
- **Formation à la prévention des risques routiers.**

Bénéfices clients

- **Réaliser des économies :**
Réaliser des économies dans l'entreprise, notamment grâce à l'écoconduite. A la clé, baisse de la sinistralité et baisse des consommations de carburants et des émissions de CO₂ de 8 à 15%.
- **Faire de la prévention :**
Préserver la santé et la sécurité des collaborateurs de l'entreprise en apprenant à adapter leur conduite, avec plus de souplesse et d'anticipation.
- **Se conformer à la réglementation :**
Tout employeur est tenu de mettre en œuvre des mesures de prévention avec une obligation de résultat. Sa responsabilité pénale est engagée en cas d'accident de la route responsable de l'un de ses collaborateurs.
- **Améliorer la performance environnementale :**
Les flottes auto pèsent lourd dans le bilan carbone, une entreprise tenant à valoriser sa Responsabilité Sociale ne peut pas l'ignorer.

LA POSTE LANCE 2 OFFRES DE MOBILITÉ COLLABORATIVE



La Poste lance 2 nouvelles offres de mobilité collaborative à destination des entreprises et administrations pour les déplacements de leurs collaborateurs, l'autopartage et le covoiturage. Avec Bemobi, La Poste leur propose de nouvelles solutions pour développer les usages partagés de l'automobile auprès de leurs collaborateurs (covoiturage, autopartage) ; des actions rapides à mettre en place pour concrétiser leurs plans de mobilité.

Le marché européen de l'autopartage en entreprise est estimé à **85.000** véhicules en 2020 (contre 2.000 en 2013), une dynamique de croissance portée par le marché français, le plus mature (**10 M€ de CA** en 2016)

En 2015, le covoiturage de courte distance ne concerne que **2,5 %** des trajets alors que **93 %** des trajets se font entre le domicile et le travail. Selon sa dernière enquête, l'Ademe note un souhait marqué des Français de pouvoir adopter cette pratique.

Si le covoiturage longue distance et occasionnel s'est démocratisé, le covoiturage pour les trajets courts et réguliers, principalement domicile-travail, est plus compliqué à mettre en place. Grâce à une offre dédiée aux entreprises qui tient compte des contraintes spécifiques des salariés (horaires variables, partage des frais...), Bemobi a pour ambition de développer et pérenniser la pratique.

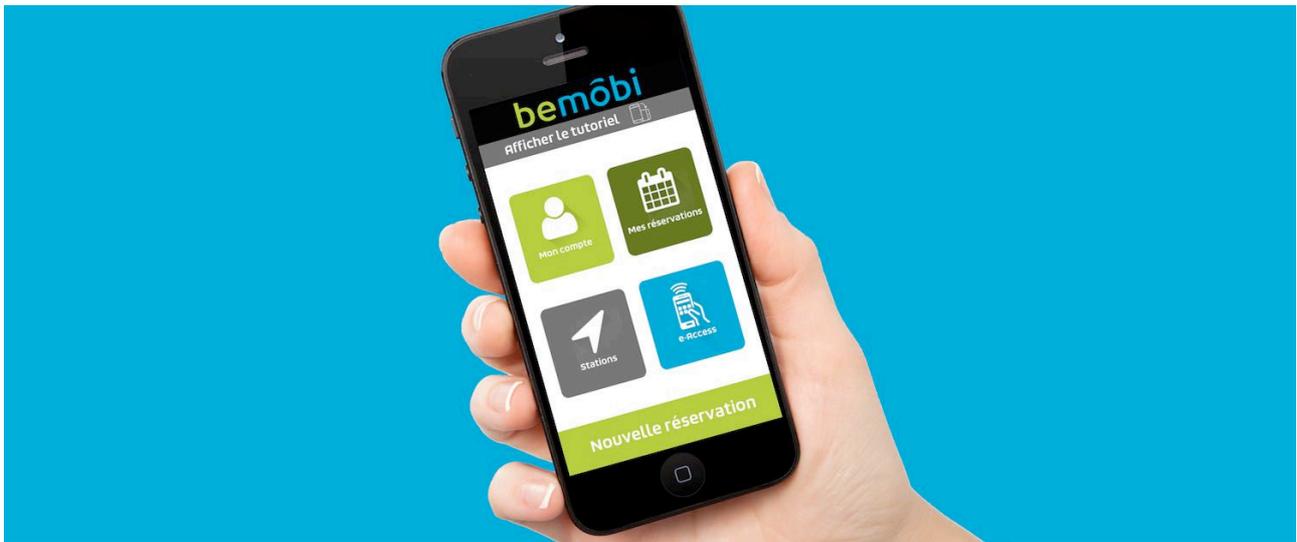
Autre forme de mobilité durable, l'autopartage permet d'optimiser l'utilisation des flottes internes d'entreprises ou d'administrations. En proposant une solution simple et ludique, Bemobi contribue à répondre aux problématiques rencontrées par les gestionnaires de flottes captives pour répondre aux besoins de mobilité croissants des collaborateurs tout en optimisant le budget automobile.

Pour chacune de ces offres, La Poste s'appuie sur un partenaire, fournisseur de la solution technique. Dans les deux cas, le choix de La Poste s'est porté sur des entreprises françaises dynamiques et innovantes reconnues pour leur expertise technique, et propriétaires de leur solution : **WayzUp** pour le covoiturage domicile-travail, et **Mobility Tech Green** pour l'autopartage. Ces deux partenaires de choix partagent avec La Poste une culture d'entreprise responsable, des valeurs de proximité et de confiance, et une orientation résolument numérique.

En plus des solutions techniques, La Poste propose d'accompagner ses clients, dans les phases de lancement et de suivi de projet, notamment dans la conduite du changement pour favoriser une adoption rapide par les futurs utilisateurs – intégration dans les process, formation des utilisateurs, organisation de campagnes d'inscription, animations sur site, etc. C'est cet accompagnement « bout-en-bout », adapté à chaque client, qui est gage de réussite et de pérennité de la pratique.

LA NOUVELLE OFFRE AUTOPARTAGE DE BEMOBI

La pratique du partage de véhicules entre collaborateurs est en plein développement : l'autopartage permet une mobilité d'entreprise en libre-service et connectée.



Avec Bemobi, sa solution de mutualisation et de gestion en « libre-service » des flottes captives des entreprises et administrations, La Poste ambitionne d'atteindre **10%** de part de marché en France d'ici 2020.

La promesse client : une diminution significative - **10 à 30%** - de la taille de la flotte par une mutualisation accrue et utilisation facilitée des véhicules, des gains sur les frais hors flotte (indemnités kilométriques, taxi, location de voitures ...) et un véritable service de mobilité pour les collaborateurs.

L'autopartage par Bemobi est une offre universelle. Elle s'adapte aussi bien aux flottes mono ou que multi-marques des entreprises privées et publiques. Par ailleurs, sur demande des clients ne disposant pas de flottes de véhicules ou souhaitant une solution externalisée, *Bemobi* sera en mesure de proposer des flottes équipées et d'offrir des services additionnels d'entretien de cette flotte.

Cette nouvelle offre est proposée en partenariat avec **Mobility Tech Green**, société spécialisée dans l'autopartage et les nouvelles mobilités, qui développe et commercialise une solution globale, maîtrisant l'ensemble de la chaîne technologique autopartage, de la création de l'application mobile dédiée à la mise en place d'une architecture SI spécifique et hautement sécurisée,

Pascal Roux, CEO de Mobility Tech Green, commente ce partenariat :

« L'intégration de notre solution au sein de Bemobi va nous permettre d'en accélérer la commercialisation à grande échelle. Plus globalement, notre partenariat n'est autre que le signe des enjeux importants liés à la mobilité de demain dont l'autopartage fait clairement partie. »

Comment ça marche ?

L'autopartage par Bemobi intègre un abonnement à une plate-forme de réservation et de gestion des véhicules en ligne ou via smartphone, la mise à disposition - *location ou achat* - et l'installation dans les véhicules d'un système d'électronique embarquée (fabriqué en France), permettant de contrôler à distance l'accès aux véhicules et leur utilisation, ainsi que la fourniture de lecteurs de badges RFID. Un call center est à disposition des utilisateurs les jours ouvrés, et peut être étendu en 24h/24 et 7j/7 en cas d'usage privé par les collaborateurs (avec une tarification adaptée).

Un système qui a fait ses preuves en interne

Disposant de la première flotte de véhicules en France, le Groupe La Poste a initié il y a près de 2 ans un projet d'autopartage inédit. La Poste a ainsi lancé une expérimentation dans 11 départements, en proposant à la location ses véhicules d'exploitation (véhicules affectés aux tournées des facteurs) sur les plages où ils étaient inutilisés, afin de proposer un service de mobilité aux postiers pour des usages privés de type déménagement. Cette expérimentation a permis de valider la faisabilité d'un tel service et son intérêt pour les collaborateurs du Groupe : au total, plus de 2 000 collaborateurs se sont inscrits au service.

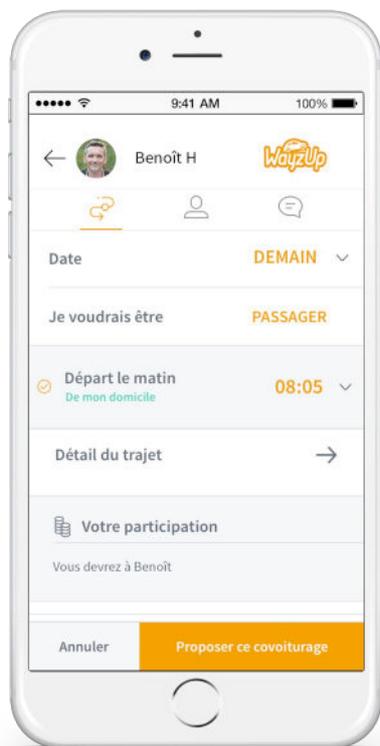
De fait, La Poste va progressivement industrialiser le service, en commençant par son déploiement, d'ici à la fin de l'année, sur le Village La Poste, regroupement des sièges du Groupe.

The screenshot displays the Bemobi website interface. On the left is a navigation menu with icons and labels: '+ NOUVELLE RÉSERVATION', 'MES RÉSERVATIONS', 'MES RELEVÉS', 'MON COMPTE', 'MESSAGERIE', and 'MES STATIONS'. The main content area is titled 'Nouvelle réservation' and contains a search form with the following fields: 'Forfaits' (set to 'Personnel Pro'), 'Station / Site' (set to 'Hôtel de Ville'), 'Jour de départ' (29/07/2016, 13h00), and 'Jour de retour' (29/07/2016, 18h00). A 'Chercher' button is located below the form. Below the search results, two vehicle options are shown. The first is a black Peugeot 207, with a reservation bar for 'Vendredi 23 juillet 2017' from 00:00 to 24:00. The bar is mostly blue ('Disponible') with a yellow segment ('Vos réservation') from 12:00 to 18:00. A 'Réserver' button is to the right. The second option is a white Peugeot 207, with a similar reservation bar. A legend below the bars identifies 'Vos réservation' (yellow), 'Disponible' (blue), and 'Indisponible' (red).

LA NOUVELLE OFFRE BEMOBI DE COVOITURAGE

Le marché du covoiturage régulier est appelé à se développer fortement. À l'heure où les transports collectifs et les routes sont souvent congestionnés (en zone urbaine), ou lorsque l'offre de transports collectifs ne satisfait pas les besoins de mobilité (en zone rurale notamment), le covoiturage permet de constituer un véritable réseau de transport alternatif pour les collaborateurs de l'entreprise. Les attraits du covoiturage domicile-travail sont nombreux.

- Pour les collaborateurs : réduction des coûts de transport, convivialité, moins de fatigue liée aux trajets.
- Pour l'entreprise : libération de places de parking improductives, amélioration du bien-être de des collaborateurs, concrétisation du plan de mobilité, renforcement de l'accès à d'un site et incarnation des engagements RSE.
- Pour l'environnement : diminution du nombre de voitures en circulation.



L'offre de covoiturage Bemobi fait partie des solutions nouvelle génération de covoiturage sur les trajets domicile travail particulièrement attendues par les usagers. Il s'appuie sur des évolutions importantes : une plateforme « ouverte » permettant de mutualiser les bases de trajets entre entreprises et avec le grand public, la possibilité de se reconnaître comme collaborateur de l'entreprise (vecteur de confiance et de passage à l'acte), une solution accessible en ligne et sur smartphone, et enfin des fonctionnalités visant à lever les contraintes et faciliter l'interactivité (système d'horaires flexibles, prise en compte des contraintes d'itinéraire, alertes en temps réel, gestion du partage des frais entre covoitureurs, animation digitale de la communauté).

De fait, sur les zones d'activités ou sites avec une taille critique minimum, estimée entre 300 et 500 collaborateurs, **80%** des inscrits trouvent un covoitureur, contre **20 à 30%** dans les dispositifs de covoiturage « classiques ».

Cette nouvelle offre est proposée en partenariat WayzUp, leader français du covoiturage domicile-travail avec plus de 50.000 trajets proposés tous les jours sur son réseau. Son application mobile répond aux attentes spécifiques des salariés en leur permettant de trouver leurs covoitureurs sans changer leurs habitudes de trajet, de s'organiser facilement en cas d'horaires variables et de partager leurs frais équitablement.

Pour Julien Honnart, co-fondateur et CEO de WayzUp, « ce partenariat avec le Groupe La Poste va nous permettre de déployer rapidement notre solution de covoiturage sur l'ensemble du territoire national, conformément à nos ambitions de passer de 25 à 100 entreprises clientes en un an. Nous sommes très heureux de conclure ce partenariat avec le Groupe La Poste, expert reconnu sur les sujets d'écomobilité et avec qui nous partageons des valeurs fortes de confiance et de développement durable. »

Comment ça marche ?

L'entreprise prend à sa charge un abonnement *Bemobi*, qui permet à ses collaborateurs de s'inscrire sur l'application de covoiturage WayzUp, de se reconnaître comme collaborateurs de l'entreprise, de bénéficier du support utilisateurs premium ainsi que d'avantages spécifiques inclus dans l'offre ou à l'initiative de l'employeur (participation à des challenges avec lots à gagner, places de parking réservées, bons de réduction...). L'abonnement couvre également l'accès à un module de reporting temps-réel permettant au client d'intégrer le covoiturage dans le suivi de son plan de mobilité.

Le covoitureur renseigne son statut (automobiliste, piéton), son adresse de domicile et de travail, ses horaires et la flexibilité associée, les jours de covoiturage, et peut ajouter un point de passage pour personnaliser l'itinéraire. Une messagerie instantanée facilite l'organisation des covoiturages. Cette solution nouvelle génération permet ainsi à un passager de venir avec un conducteur le matin et repartir avec un autre conducteur le soir. Les alertes en temps réel permettent d'avertir de son horaire de départ. Le remboursement entre covoitureurs est rendu possible par carte bancaire avec un remboursement à la fréquence souhaitée.

La robustesse, l'ergonomie et la simplicité d'utilisation de la solution développée sont des éléments clefs qui garantissent le succès de son déploiement.

Cette solution nouvelle génération est lancée ce mois de septembre sur le nouveau site du siège La Poste à Issy-Les-Moulineaux, pour être progressivement déployée en interne au sein du Groupe.

CONTACTS PRESSE

AGENCE POINT VIRGULE

Karine Blanc – 01 73 79 50 65 – kblanc@pointvirgule.com
Chrystel Libert – 01 73 79 50 63 – clibert@pointvirgule.com

GROUPE LA POSTE

Perrine Landry - 01 55 44 22 39 - perrine.landry@laposte.fr